

Objectifs du stage :

Concevoir et animer, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés, une démarche de prévention du risque TMS

Durée : 5,5 jours**Public :**

Collaborateur en charge de l'animation et la mise en œuvre de la prévention des TMS dans l'entreprise

Plan de stage :

- Comprendre le risque TMS et ses conséquences
- Les principaux risques professionnels de la Branche, les TMS
- Les définitions légales (maladie professionnelle, accident de trajet...)
- Les règles juridiques de la responsabilité civile et pénale, la faute inexcusable de l'employeur
- Le droit d'alerte et le droit de retrait

Conduire une démarche de prévention :

- Les principes généraux de la prévention
- La démarche projet
- La mobilisation des acteurs internes et externes
- L'analyse d'une situation de travail par l'observation
- L'identification et la caractérisation du risque
- La recherche de pistes de solutions
- Le plan d'actions TMS
- Le suivi des mesures de prévention

Méthodes et moyens pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques à travers des exercices, études de cas, échanges. Travaux de groupe, projets individuels et travaux d'intersessions

Animateur :

Consultant certifié par la branche

Certificat :

Chaque candidat ayant satisfait aux épreuves certificatives recevra un certificat APTMS reconnu par l'INRS

Compétences visées :

Animer et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques notamment des TMS en mode projet